



ATELIER 1 – SUSCITER DES VOCATIONS

Création et transmission d'entreprises dans les filières pêche et cultures marines : où en est-on ?

La formation aux métiers de la mer : retour d'expérience du Lycée Paul Bousquet
par Jean-Louis CHARRIAUX, responsable formation continue et apprentissage au lycée de la Mer Paul Bousquet (Sète)

- les installations s'effectuent principalement par des personnes issues de la formation continue : titulaires du bac + stage de 280 heures (environ 16 à 19 personnes par an),
- les formations sont adaptées aux contraintes notamment horaires des étudiants : ainsi, pour les stagiaires en formation continue conchylicole, les journées de formations sont du lundi au mercredi afin de leur permettre d'être présents sur les marchés de fins de semaine,
- on assiste depuis plusieurs années à un report de l'activité des « grands métiers » vers la petite pêche, et à une nécessaire évolution des formations : pescatourisme pour la pêche, vocation « d'activité maritime territoriale » pour la conchyliculture.

Questions / interventions :

- De nombreux GALPAS entretiennent des relations privilégiées avec les lycées qui sont souvent membres des comités de sélection et partenaires de projets :
 - o CIDPMEM 64-40 et lycée maritime de Ciboure,
 - o Trégor Goelo et lycée maritime de Paimpol,
 - o Arcachon Val de l'Eyre et lycée maritime de Gujan Mestras ainsi que Ciboure
 - o Marennes Oléron et les lycées maritimes de Bourcefranc et La Rochelle
- Il est souligné la volonté partagée des lycées de participer au GALPA mais dans ces établissements, le manque de temps à leur consacrer est parfois un frein.

Les évolutions récentes dans la filière cultures marines : résultats des enquêtes 2016
par Erika GERVASONI, chargée de mission cultures marines au Cépralmar

Résultats d'une enquête réalisée en 2016 sur 135 exploitations d'Occitanie :

- vieillissement des chefs d'exploitation : âge moyen 49 ans et légère féminisation (7%)
- diversification des productions (huitres et moules et des activités (28 % dégustation dans les mas, 18 % pêche)
- diminution des reprises familiales : 62 % des installations en 1996, 41 % en 2016,
- diminution des entreprises individuelles : 87 % en 1996, 63 % en 2016

Financement des investissements liés à l'installation : un cout moyen de 150 000 € par projet, une suppression de la DJA depuis 2015 et des financements par la mesure 48 du FEAMP mais :

- o Pas assez de fonds sur la mesure 48 : à Marennes, 100 dossiers de rattrapage ont été financés et 70 % de l'enveloppe a déjà été consommée alors que de nombreux dossiers sont encore en attente,
- o La suppression de la DJA implique une difficulté spécifique : il n'y pas plus d'outil pour l'accompagnement individuel du projet d'installation,
- o De nombreux organismes sont mobilisés autour des porteurs de projets, mais il serait nécessaire de clarifier le rôle de chacune de ces structures pour faciliter la lisibilité.

Questions / interventions/ propositions :

- Structurer les relations avec les chambres d'agriculture autour des outils existants : point accueil installation, point accueil transmission,
- Un relais nécessaire par les organisations professionnelles (Arcachon) : une permanence multi acteurs au sein du CRC, 1 jour par mois, avec des RV à prendre par le porteur de projet mais cette action n'est possible que parce qu'une personne spécialisée (réfèrent CRC) est payée par le FSE...
- Le Crédit Maritime précise que les banques peuvent proposer un relai d'information pour les porteurs de projets et, lorsqu'elles sont sollicitées pour un prêt, aiguiller les porteurs de projets vers les personnes référentes,
- Trégor (M. Keraudy) indique que les conchyliculteurs et pêcheurs doivent se mettre dans la peau de chefs d'entreprise et y être encouragés. Les notaires sont également des acteurs indispensables à mettre autour de la table.
- Importance de penser le projet de diversification en même temps que le montage de l'exploitation.

Les évolutions récentes dans le secteur de la pêche

par Serge LARZABAL, président du Comité interdépartemental des pêches maritimes Landes-Pyrénées-Atlantiques (CDIPMEM)

Initiatives liées à l'installation en pêche, proposées par le CDIPMEM :

- Améliorer l'attractivité des métiers de la pêche et les formations par la communication auprès des jeunes en recherche d'orientation, des adultes en recherche d'emploi, du grand public : importance de la participation directe de professionnels à des forums d'emploi ou des rencontres avec des jeunes
- Sensibiliser, accompagner la création et la transmission en relation avec les chambres consulaires : fiches métiers, plaquette « parcours du créateur d'entreprise, comité de tuteurs, rencontres d'information sur les outils financiers disponibles
- Rechercher des possibilités de diversification d'activité : Pescatourisme (qui se heurte souvent à des difficultés d'ordre réglementaire), circuits courts (20 à 25 % max du CA annuel)

Questions / interventions/ propositions :

- Conduire une vraie réflexion sur les modes de financement des navires de pêche : les aides publiques à la construction et la modernisation ont disparu mais la flotte continue de vieillir
- Etudier des outils d'ingénierie financière mêlant fonds publics et privés,
- Généraliser les démarches d'accompagnement « cédant-repreneur » en proposant des procédures précises, avec un soutien des banques (ex. crédit vendeur : le repreneur paye un loyer durant une certaine période, et cette somme vient en déduction du prix de vente final)
- Partager les initiatives qui ont mis du temps à éclore mais qui fonctionnent : ex. armement coopératif de la Cotinière, coopérative maritime étaploise
- Mettre en place des interventions dans les collèges et lycées pour faire connaître le produit - le poisson (ou les huîtres pour la conchyliculture) et les métiers maritimes (il est possible de récupérer des aides européennes sur la valorisation des produits).
- Problématique des navires qui ne sont plus dans les ports : il existe une captation des navires, pour capter les quotas ; en achetant des navires on achète des droits de pêche. Il faudrait instaurer une mesure à l'échelle nationale pour réserver des droits de pêche permettant l'aide à l'installation.

Accompagner les installations et transmissions

Initiative Thau : des prêts à taux zéro pour tous les producteurs

par Carole FORESTIER, responsable d'Initiative Thau

- 240 plateformes « Initiatives » en France, dans tous les départements,
- un prêt à taux zéro agricole mis en place par la communauté d'agglomération du bassin de Thau en 2013 permettant des prêts d'honneur à taux zéro, d'un montant maximal de 20 000 € (montant moyen : 8 à 10000 €) ayant un réel effet de levier sur les banques,
- Une implantation de France Initiative sur toutes les façades (Bretagne) et qui permet également de mettre en relation un coach chef d'entreprise et le porteur de projet
- Un effet de levier financier d'environ 6-7 : ex. 10 000 € de prêt d'honneur permet de lever 70 000 € auprès des banques avec un apport personnel entre 5 et 10 000 €.
- Les banques sont rassurées car le prêt à taux zéro est considéré comme un apport personnel et le business plan élaboré en partenariat avec Initiative est réaliste et sérieux.

Les dispositifs de soutien mis en place à Marennes Oléron

par Amélie PERRAUDEAU, GALPA Marennes Oléron

- Un point info « culture marine » actif depuis 2001 interlocuteur unique et spécialisé, créé en partenariat entre le CRC et la chambre d'agriculture,
- Une diminution régulière du nombre d'exploitants (50 % seulement des départs sont compensés) : une nécessité pour le CRC de se mobiliser
- Un projet de création d'un pôle « entrepreneuriat » au sein du Comité Régional Conchylicole Poitou Charentes à compter de 2018 ayant pour missions :
 - o Accueil et animation (information sur les aides, sur la création-reprise d'entreprises, interventions dans les lycées ...)
 - o Gestion du répertoire Départ-Installation
 - o Etudes économiques de viabilité et évaluation des entreprises.
- Financement de ce pôle « entrepreneuriat : 1 ETP CRC à 70 % financé sur 3 ans, projet mutualisé entre les GALPAS Marennes Oléron et La Rochelle-Ré-Charron (FEAMP : 40 %, Région Nouvelle Aquitaine : 40 %, CRC : 20 %=

Faciliter l'installation et la transmission : des dispositifs à expérimenter

Les groupements d'employeurs (GE) en conchyliculture, une possibilité à tester

par Aline DELAMARE, animatrice du GALPA du Pays Bassin d'Arcachon – Val de l'Eyre

- Des constats : difficulté de recruter de la main d'œuvre qualifiée et formée, complexité des procédures d'embauche de salariés, besoins de main d'œuvre saisonnière,
- Une étude conduite de mai à octobre 2017 : retour d'expérience du GE de la côte des Havres, identification des besoins en main d'œuvre auprès d'un groupe pilote, proposition de structuration,
- Un projet de création d'un GE fin 2017 : embauche d'un coordinateur/trice (DLAL : 50 % du salaire), 1^{eres} embauches d'ouvriers ostréicoles (4-5) dès début 2018,
- <http://dlalfeamp-paysbarval.fr/agir-sur-les-formations-sensibiliser-aux-metiers-et-renforcer-la-cohesion-territoriale/117-etude-ge>

Questions / interventions/ propositions :

- Une impossibilité pour le moment pour le GIE d'employer des marins sous statut ENIM,
- Rentabilité : un nombre minimum d'employeurs au démarrage d'environ 15-20 entreprises payant un droit d'entrée de 100-200 €,
- Le métier d'ouvrier ostréicole étant saisonnier (octobre à mars), besoin de rechercher des métiers complémentaires notamment la pêche ou le tourisme (durant l'été) ou l'agriculture,
- Une plateforme de mutualisation et de mise en réseau des différents GE en Pays BARVAL en création

Transposer le principe des « couveuses agricoles » au monde maritime ?

par Thomas BINET, VertigoLab, correspondant Farnet France

- L'espace test agricole c'est :
 - o Une structure d'accueil pour expérimenter, échanger, mutualiser, se perfectionner, préparer son installation,
 - o Une charnière dans la phase stratégique entre la fin de la formation et l'installation,
 - o Un outil pour les détenteurs de contrats pôle emploi spécifiques : contrat CAPE, contrat de 3 ans permettant à un porteur de murir son projet, sans limite d'âge et sans contrainte de diplôme,
- Il est adossé à un réseau de partenaires techniques, de partenaires institutionnels, de professionnels locaux et d'enseignants : formateurs
- Le réseau RENATE comprend 70 espaces tests en 2016
- Le développement de couveuses aquacoles permettrait d'ancrer la formation dans le réel, de faire jouer la solidarité entre professionnels, notamment entre aquaculteurs et agriculteurs

Questions / interventions/ propositions :

- un outil intéressant mais qui demande d'importants financements publics (ex. Terracoopa – Hérault <https://www.terracoop.net>)
- besoin d'envisager une rentabilité de la couveuse aquacole pour limiter les apports publics (ventes de produits)

Concours vidéo Cap maritima, une initiative à reconduire ?

- Une idée s'inspirant d'autres initiatives mises en place dans le monde agricole
- Objectif : disposer d'outils de communication réalisés par des jeunes pour des jeunes, et les diffuser le plus largement possible dans les collèges, lycées afin de sensibiliser sur l'existence de ces métiers, mais aussi l'univers des produits de la mer,
- l'édition 2017 : un soutien du Crédit Maritime, peu de relais de la part des établissements de formation, un calendrier peu adapté (démarrage en avril) donc très peu de vidéos produites,

Questions / interventions/ propositions :

- le SMBT peut relancer l'opération sur l'année scolaire 2017-2018 mais avec une collaboration plus étroite avec les autres GALPAs,
- le règlement actuel est modifié : élargissement des candidatures aux organismes de formation à l'audiovisuel, aux centres de formation autres que les établissements maritimes
- il faudrait envisager plus de prix, mais moins conséquents.